

Le Lien

Vol.19 No.1 février 2008



Centre multiethnique
de Québec

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plus que jamais, le Centre multiethnique de Québec (CMQ) est préoccupé par le sort des immigrants qui viennent s'établir au Québec. Fidèle et présent, il reste à leur écoute afin de les accompagner le mieux possible dans leur intégration dans la société québécoise. En 2007, il a accru ses activités en collaborant avec plusieurs organismes publics et privés, pour développer plusieurs projets permettant une meilleure intégration des nouveaux arrivants. De plus, le CMQ a lancé son site Internet et déjà les effets en sont très positifs.

Il n'y a pas longtemps, une polémique secouait le Québec à propos des accommodements raisonnables et le CMQ espère que le gouvernement du Québec, qui a décidé récemment de hausser les niveaux d'immigration pour les trois années à venir, prendra les mesures nécessaires pour que ni les immigrants ni les Québécois ne soient lésés et que tous et toutes puissent vivre en harmonie.

Au nom du conseil d'administration et des employés du CMQ, je vous souhaite une bonne année 2008 qui sera certainement riche de réflexions.

Marie-Claude Gilles
Présidente

LES MEMBRES DU CA ET LE PERSONNEL DU CMQ

Le Conseil d'administration :

Mme Marie-Claude Gilles, présidente
M. Bogdan Pietrulewicz, vice-président
Mme Hélène Gamache, secrétaire
M. Pierre Proulx, conseiller
M. Mohamad Lamine Condé, conseiller
Mme Louise Baillargeon, conseillère
M. Charles-Henri Audet, conseiller
M. Ésad Kavazovic, conseiller

Le personnel :

Mme Dominique Lachance, directrice par intérim
Mme Aminata Pène, secrétaire
Mme Hélène Gosselin, intervenante
M. Sérif Pervanic, intervenant
Mme Kanita Jandric, intervenante
Mme Liliana Hernandez, intervenante
M. Gerardo Rojas, intervenant
Mme Martha Tarazona, intervenante
Mme Diane Plourde, intervenante
Mme Marie-Hélène Labonté, stagiaire

DÉPART

Nous tenons à souligner le départ de Mme Monique Levac, qui a œuvré efficacement pendant une quinzaine d'années au secrétariat du CMQ. Nous la remercions sincèrement pour tout le travail accompli et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets...

ACTIVITÉS

Le Centre multiethnique de Québec invite tous les nouveaux arrivants à participer aux soirées d'informations ayant pour objectif d'informer la clientèle immigrante et de répondre à ses questions.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Québec en hiver

Mon pays... c'est l'hiver, dit la chanson et c'est vrai, car notre belle saison, toute blanche vêtue, s'éternise pendant presque cinq mois. Pourtant, La ville de Québec est considérée comme « la plus chaleureuse des destinations hivernales ». Dès l'arrivée de l'hiver, la municipalité se transforme en un immense terrain de jeux qui sait plaire à tout le monde. Il existe une multitude d'activités hivernales inoubliables :

Glissades, ballon sur glace, hockey intérieur, hockey récréatif, patinage, planche à neige, raquette sur neige, ski alpin, ski de randonnée

etc. Dans plus de 30 équipements publics où privés répartis sur tout le territoire de la ville de Québec, il est possible de profiter de périodes gratuites de patinage, de glissade, de ski de fond et de raquette. Profitez-en, cela vous fera découvrir à coup sûr le charme nordique de la Capitale Nationale.

Si vous êtes intéressés à en savoir plus sur la pratique de ces merveilleuses activités, communiquez avec les bureaux d'arrondissements de la municipalité :

Beauport (641-6045)

Charlesbourg (641-6286)

Laurentien-Val Béclair (641-6007)

Limoilou (641-6115)

Des Rivières-Dubéger (641-6260)

Sainte-Foy- Sillery (684-2166)

FOOT-BALL

Si vous avez des enfants âgés de 9 à 11 ans qui aiment pratiquer le « soccer » ou le « Foot », voilà une activité pour eux ! Chaque dimanche de 8h à 9h30 au Centre Lucien Borne situé au 100, Chemin Sainte-Foy, des séances d'entraînement sont organisées par le club de soccer de Québec-Centre avec les entraîneurs M. Fergus Brett (525-9998) et M. Serif Pervanic (687-9771).

L'activité gratuite pour le moment vise à recruter des jeunes pour le volet participatif et le volet compétitif.

TOURNOI DES NATIONS

Le traditionnel tournoi de soccer « **le tournoi des Nations** » aura lieu le 9 août 2008 sous l'égide des fêtes du 400^{ème} anniversaire de Québec. Si vous désirez participer à ce tournoi, venez sans tarder vous inscrire au CMQ (687-9771). Ambiance sportive et familiale, dégustation et festivités seront au rendez-vous.

Le tournoi des Nations 2007



SOIRÉES D'INFORMATIONS

Info-causerie : Cette soirée a pour objectif de permettre aux immigrants récemment établis à Québec de faire le point sur leur situation. Il s'agit d'une rencontre d'échanges où le partage des expériences et expertises est valorisé. Elle vise aussi à favoriser le réseautage, le bris de l'isolement, l'accroissement de la coopération et le dialogue. La prochaine rencontre aura lieu le 27 mars 2008.

Consommation et crédit : cette soirée s'adresse à ceux qui désirent améliorer leurs connaissances au sujet de la protection des consommateurs, des contrats d'achat et d'autres sujets d'intérêt général. Si vous avez des questions, soyez à la prochaine soirée d'information le 20 mars 2008 au CMQ à 18h30.

DPJ : Ceux qui désirent connaître le rôle et la responsabilité de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sont les bienvenus à la soirée d'information prévue le 10 avril 2008 à cet effet.

Camps de jour : Vous voulez continuer la francisation durant les vacances d'été? Venez chercher toute l'information nécessaire le 24 avril au CMQ à 18h30 et inscrivez vos enfants au camp d'été.

Impôt : Deux soirées d'informations sont prévues les 20 et 21 février à l'Église Notre-Dame de Jacques-Cartier à 18h30.



SITE INTERNET



Le 3 décembre 2007, le CMQ inaugurerait officiellement son site internet ; vous pouvez le consulter en tout temps au :

www.centremultiethnique.org

Noël 2007

Cette année encore le Centre multiethnique de Québec a accueilli près de 500 nouveaux arrivants à sa fête de Noël annuelle qui se tenait le 8 décembre au sous-sol de l'Église St-Fidèle. Les petits et les grands ont pu festoyer à volonté à travers les différentes animations faites à partir du thème du « Noël Québécois »



Merci à tous nos merveilleux bénévoles et aux donateurs qui ont contribué encore une fois à la réussite de cette fête !

M. Jean Charest, premier ministre du Québec, Mme Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Claude Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la faune; Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau; le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale; M. Henry Morissette, Aide internationale à l'enfance. M. Philippe Couillard, député de Jean-Talon, ministre de la Santé et des Services sociaux; M. Benoît Hubert, député de Montmorency; Ministre des Transports; la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie; M. Gilles Taillon, député de Chauveau; Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation; le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport; M. Éric Caire, député de la Peltrie; La vice-première ministre des Affaires municipales et des Régions; M. Lionel Potvin, Fonds d'aide F.É.C., Frères des Écoles chrétiennes; Sœur Francine Landreville, congrégation de Notre-Dame du Québec; Mme Rose-Anne Rousseau, Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours; Mme Lucille Morin, Les Sœurs de la Charité de Québec; Les Sœurs du Bon Pasteur de Québec; M. Daniel Bouchard, La Société Saint-Vincent-de-Paul; M. Maurice Giroux, Au Coin du Meuble Usagé Enr.; M. Luc Desmeules; Monsieur Mario Leclerc, Syndicat de la fonction publique du Québec; M. Marc Delaunay, musée national des beaux-arts du Québec; M. G.D. Simons, la maison Simons; Mme France Jacques, Imax; Mme Sylvie Giroux, Expo Cité; M. Gilles Dubé, Hydro-Québec; Mme Johanne Berthelot, caisse populaire Desjardins du Centre-ville de Québec; M. Jacques Dumais, Caisse populaire de Saint-Rodrigue; Nadeau et Frère Ltée; Mme Mélissa Bolduc, Les Gros Becs; Mme Caroline Fortin, Grand Théâtre de Québec; Mme Sylvie Lemire, Le Buffet des continents; Mme Fernande Pothier, Librairie Pantoute.



Une augmentation de loyer ? Une modification au bail ?

Au Québec, la loi stipule qu'un bail de logement se renouvelle automatiquement sans que le propriétaire ou le locataire ne soient obligés d'échanger d'avis. Le renouvellement du bail, appelé la reconduction du bail, provient du **droit au maintien dans les lieux** du locataire. Ce droit est reconnu par le *Code civil du Québec* et ne peut être exercé en pratique, sans qu'une forme de contrôle des loyers puisse intervenir dans certaines circonstances. La raison d'être du contrôle est donc de protéger le locataire contre une augmentation abusive qui aurait pour effet de l'évincer. Le régime mis en place vise à atteindre ce résultat tout en favorisant le maintien et l'amélioration du parc de logements.

Lors de la reconduction du bail, le propriétaire peut augmenter le loyer ou modifier une autre condition du bail (le chauffage, le stationnement, etc.) Pour ce faire, il devra respecter les règles prévues à la loi.

Source : Régie du logement

UN AVIS D'AUGMENTATION DE LOYER VOUS EST ENVOYÉ...

1. L'avis d'augmentation doit être fait par Écrit
2. Il doit être rédigé dans la même langue que le bail (un avis bilingue est valide).
3. L'avis doit obligatoirement être envoyé entre 3 et 6 mois avant la fin du bail quand il s'agit d'un bail d'un an ou plus. Si le bail se termine le 30 juin, l'avis doit être reçu entre le 1^{er} janvier et le 31 mars.
4. Il doit indiquer le délai (d'un mois) accordé au locataire pour refuser la demande.

Que vous ayez un bail écrit ou non vous pouvez refuser l'augmentation !

COMMENT REFUSER L'AUGMENTATION PROPOSÉE ?

Vous désirez rester dans votre logement, répondez par écrit au propriétaire, de préférence par courrier recommandé, dans un délai d'un (1) mois après la réception de l'avis : « *Je désire reconduire mon bail, mais je refuse l'augmentation proposée* »

IMPORTANT : si vous ne répondez pas à un avis d'augmentation dans le mois suivant sa réception, le bail sera automatiquement reconduit aux conditions inscrites sur cet avis.

QU'ARRIVE-T-IL APRÈS AVOIR REFUSÉ L'AUGMENTATION OU LES MODIFICATIONS PROPOSÉES ?

Il y a deux possibilités : 1. Le propriétaire s'adresse à la Régie du logement pour justifier sa demande. Vous serez le cas échéant convié à une audition devant un régisseur. Pour vous y préparer, contactez, dans votre ville ou votre quartier, un comité logement ou une association de locataires. 2. Le propriétaire peut vous contacter pour négocier.

IMPORTANT : conservez une copie de tous les documents échangés avec le propriétaire. N'oubliez pas le reçu du bureau de poste lorsque vous envoyez des lettres recommandées. Refusez de signer quoi que ce soit sur-le-champ. Vérifier d'abord si le délai du propriétaire est expiré, car lui aussi n'a qu'un mois pour réagir, en allant à la Régie suite à la réception de votre lettre de refus. S'il excède ce délai, toute modification proposée au bail devient nulle et votre bail se reconduit automatiquement sans hausse de loyer.

SI VOUS DÉSIREZ QUITTER VOTRE LOGEMENT...

Comment indiquer votre intention de déménager
Répondez par écrit au propriétaire, si possible, par courrier recommandé, dans UN délai d'un (1) mois après la réception de l'avis ; « *Je ne veux pas reconduire mon bail* ».

IMPORTANT : votre intention de déménager doit être signifiée par écrit au propriétaire entre le 1^{er} janvier et le 31 mars même s'il ne vous a pas envoyé d'avis d'augmentation de loyer.

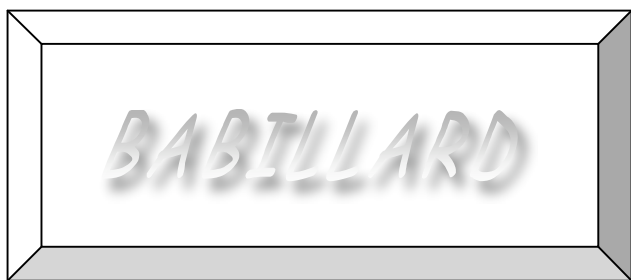
SI VOUS DÉMÉNAGEZ ...

3 semaines à l'avance vous devez aviser différentes organisations de votre nouvelle

adresse. Voici comment et où faire votre changement d'adresse.

www.adresse.info.gouv.qc.ca/fr/index.asp

Source : Coalition pour le Droit au logement.



ASSERMENTATION

Si vous désirez authentifier un document ou avez besoin d'un commissaire à l'assermentation, vous pouvez vous présenter au CMQ, sur rendez-vous ou encore au bureau de l'assermentation du palais de justice de Québec, greffe civile, comptoir 2, situé au 300 Jean-Lesage, Québec, Les heures d'ouverture sont de 8h30 à 16h30 sans interruption.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (C.S.S.T.)

Si vous êtes un travailleur rémunéré ou bénévole au sein d'une organisation publique, privée, communautaire ou autre, sachez que vous pouvez peut-être bénéficier d'une indemnisation en cas d'accident ou de maladie causée par le travail. Sachez également qu'en attendant le règlement concernant ces indemnisations vous pourriez recevoir le support financier du programme d'assurance emploi (si vous y êtes admissible) ou de la sécurité du revenu.

Informez-vous auprès de la **Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail (C.S.S.T.)** qui est l'organisme à qui le gouvernement provincial a confié la responsabilité de veiller à l'application de la «Loi sur la Santé et la Sécurité

PROGRAMME D'ADOLESCENTS, UNE TRAVERSÉE !

C'est une belle collaboration Entraide-Parents et le Centre multiethnique de

du Travail » et la «Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles». Vous avez tout avantage à connaître vos droits en ce qui a trait au marché du travail. www.csst.qc.ca

DATE À RETENIR !

L'Assemblée générale annuelle du Centre multiethnique de Québec aura lieu cette année le 9 juin 2008 au siège du CMQ. Cette assemblée vise à réunir les membres du Conseil d'administration et les membres du personnel du CMQ afin de vous exposer toutes les activités annuelles et de répondre à toutes vos questions. Le CMQ vous invite à venir y assister.

GROUPE DE SOUTIEN POUR LES FEMMES

Conscient de l'important rôle que jouent les femmes à l'intérieur de la société et de la famille, le Centre multiethnique de Québec, en collaboration avec le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) offrent à toutes les femmes immigrantes des rencontres hebdomadaires de socialisation, d'information et de soutien moral.

Le but de ces rencontres est de vous appuyer en permanence dans votre processus d'intégration et d'adaptation à la société québécoise. Les rencontres ont lieu au CMQ tous les mardis à 17h pour les femmes hispanophones et tous les jeudis à 17h. Pour les femmes francophones.

ON VOUS Y ATTEND EN GRAND NOMBRE !

Québec. Le programme est pour tous les parents d'adolescents.

Validé en recherche, il vise à soutenir les parents, par des rencontres dans l'encadrement de leurs enfants en vue d'une

saine discipline. Il est aussi conçu pour permettre aux parents un apprentissage progressif pratique et immédiatement applicable au quotidien.

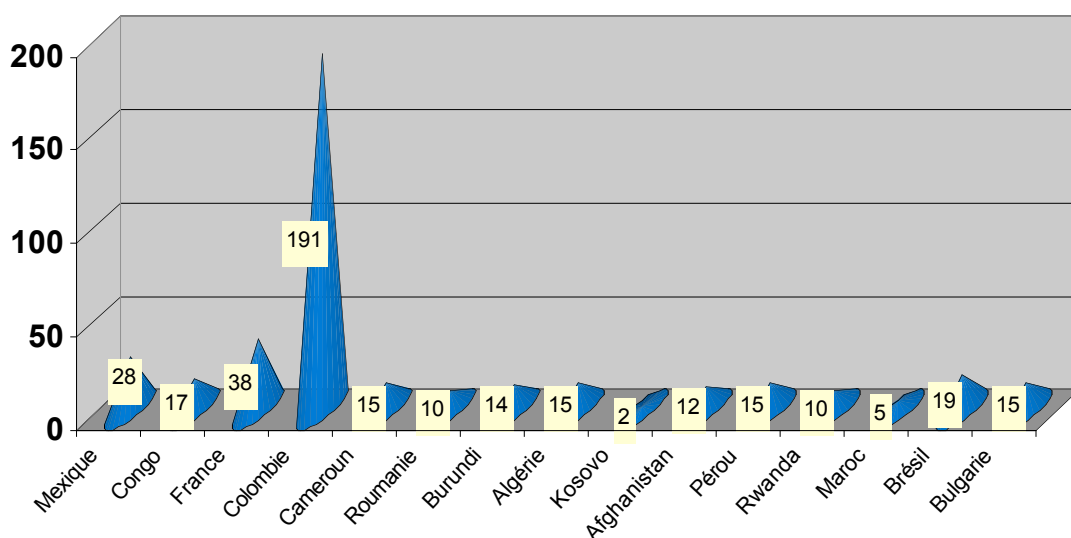
fermé. Une fois les parents inscrits, le groupe continue tout au long du trajet. Un nouveau groupe va commencer au mois de mars de l'année courante.

Ces rencontres ont lieu une fois par semaine pendant deux (2) heures. Le programme est

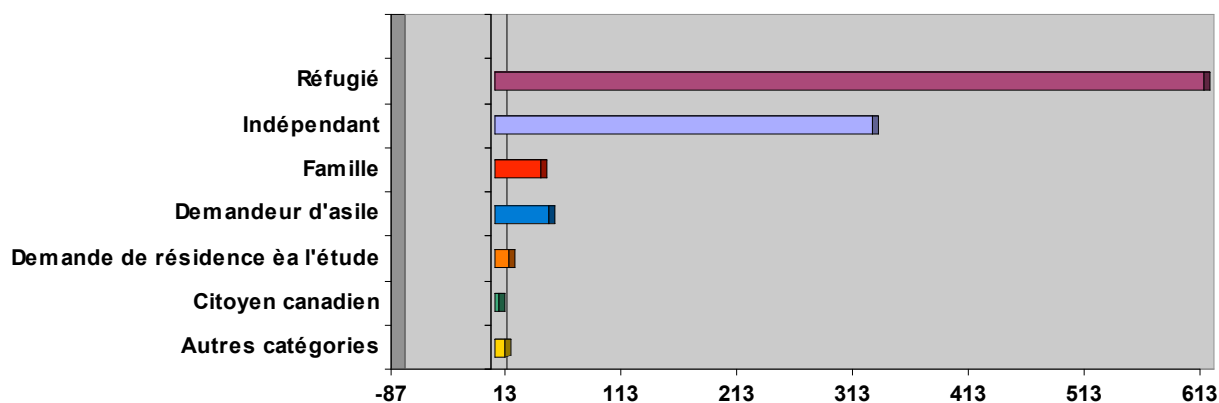
Bienvenue à tous !

composé de plusieurs thèmes qui se suivent sur le rôle parental. Pour cette raison, il est

Fréquentation par pays d'origine



Fréquentation par catégorie d'immigration



VEUILLEZ NOTER QU'IL Y A UN CHANGEMENT DANS LES HEURES D'OUVERTURE DU CMQ ; DEPUIS LE 15 JANVIER 2008 VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE RENCONTRER UN INTERVENANT SUR RENDEZ-VOUS DE 16H30 À 18H LE MARDI ET LE JEUDI.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec
 le Centre multiethnique de Québec, 369 de la Couronne,
 3^e étage, Québec G1K 6E9
 Téléphone : 687-9771
 Télécopieur : 687-9063
www.centremultiethnique.org